

## **Questions de traduction**

### **mentionnées dans l'*Esprit des journaux***

Muriel COLLART

Créé à Liège en 1772, l'*Esprit des journaux* se donnait pour programme de rassembler « les meilleurs ouvrages périodiques français, italiens, anglais, etc. », d'y recueillir « ce qu'on y remarque de plus intéressant » et de combiner « tous les jugements qui s'y rencontrent » pour « tâcher d'en former un qui soit exact et précis ». La presse anglaise occupa dans la réalisation de cette entreprise une place fluctuante, mais toujours importante, puisque le périodique emprunta en moyenne 14% de ses articles aux journaux britanniques, les extrêmes se situant à 22% en 1780 et à 9% en 1786. Statistiquement, la *Critical Review* apparaît comme le premier organe de presse anglais auquel l'*Esprit des journaux* recourut le plus, immédiatement avant la *Monthly Review*. Viennent ensuite l'*English Review*, le *Gentleman's Magazine*, l'*Universal Magazine*, l'*Analytical Review*, le *British Register*, le *Town and Country Magazine*, la *London Review* et l'*European Magazine*.

Comment se déroula ce transfert d'informations ? Relève-t-on des écarts entre textes originaux et traductions ? Furent-ils délibérés ? Le sujet mériterait une confrontation systématique des articles. À défaut de cette étude d'ensemble, nous avons très modestement choisi de nous attacher à l'analyse d'une lettre : elle témoigne sinon d'une controverse, en tout cas d'un malentendu. Cet échantillon nous permet au surplus de constater, fût-ce par antiphrase, les scrupules avec lesquels les problèmes de traduction étaient abordés par la revue.

En 1782, l'*Esprit des journaux* consacrait les pages 285 à 290 de son numéro d'avril à la reproduction d'une « Lettre aux rédacteurs du journal sur le compte qu'ils ont rendu de deux mémoires publiés dans le III<sup>e</sup> volume de l'académie de Bruxelles<sup>1</sup> ». L'auteur de la lettre, et des deux mémoires en question, était le comte de Fraula, membre de la classe des sciences de l'Académie impériale et royale de Bruxelles depuis 1776.

Le premier essai relevait de l'histoire naturelle et s'intitulait « Mémoire sur la génération singulière d'une espèce de grillon qui découvre un fait de

---

<sup>1</sup> L'*Esprit des journaux*, avril 1782, p. 285-290.

plus de l'analogie qui existe entre les règnes animal et végétal<sup>2</sup> ». L'autre mémoire consistait en « Recherches entreprises pour découvrir la théorie du langage<sup>3</sup> ».

Daté du 2 mars 1782, le courrier du comte de Fraula se référait à un article de l'*Esprit des journaux* paru en janvier de la même année<sup>4</sup> et traduit de la *Monthly Review*<sup>5</sup>. Sur la base de l'article de la revue anglaise tel que l'avait traduit l'*Esprit des journaux*, Fraula s'indigne du traitement infligé à ses deux mémoires et exige des rédacteurs de l'*Esprit des journaux* la publication de son droit de réponse : « C'est une espèce de justice que vous me devez, et que j'espère de vous » écrit-il.

Dans le premier de ces mémoires, Fraula déduisait de la disposition et de la ressemblance des œufs de grillons<sup>6</sup> avec les gousses de pois une preuve de l'affinité entre les deux règnes : « La génération de cette espèce de grillon est (...) analogue dans tout cet arrangement à la génération des pois et autres végétaux, qui donnent leur graine dans des gousses, non en masse ; mais les unes à côté des autres, une à une, et en une même ligne<sup>7</sup>. »

Expédiée en une phrase, la ressemblance ainsi alléguée est devenue dans le périodique : « La femelle de cet animal pose ses œufs sur une cosse de pois ou de fèves, et cette circonstance forme l'analogie entre cette génération et celles des pois et autres végétaux. » « Avouez, écrit Fraula, que cette annonce doit faire connaître mon mémoire pour une bêtise achevée ; quelle analogie peut former la ponte d'œufs sur la cosse de pois ou de fèves, et la production de ces légumes mêmes et celle d'autres végétaux ? (...) Je ne puis penser que le journaliste anglais ait cherché à me ridiculiser pour l'avoir composé, et l'académie pour en avoir autorisé l'impression dans ses mémoires ; néanmoins, l'analyse qu'il en donne semble y tendre tout droit. »

---

<sup>2</sup> *Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, Tome III, Bruxelles, Imprimerie de l'Académie, 1780, p. 219-225.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 271-340.

<sup>4</sup> *L'Esprit des Journaux*, janvier 1782, p. 107-153.

<sup>5</sup> « Memoirs of the Imperial and Royal Academy of Sciences and Belles-Lettres of Brussels », *Monthly Review*, janvier-juin 1781, Vol. LXIV, p. 516-531 et 531-541.

<sup>6</sup> « (...) ce prétendu grillon, qui n'est autre que la blatte de cuisine (...) l'opprobre des maisons qu'il habite », précisera un correspondant du Journal de Physique (« Lettre de M. Willemet, Médecin de Nancy, aux auteurs du *Journal de Physique* », *Observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts*, janvier 1784, tome XXIV, p. 62).

<sup>7</sup> Autre indice : observant que le grillon se défaisait de sa carapace, le laissant « tout blanc comme s'il n'avait conservé que sa chemise », l'académicien notait : « Comme l'on trouve des animaux qui se dépouillent et d'autres qui ne se dépouillent pas, l'on voit de même des végétaux qui perdent leur verdure, et d'autres qui ne la perdent pas. »

Après avoir adressé sa protestation à l'*Esprit des journaux*, Fraula se mit en quête de l'original de la recension. La lecture de la *Monthly Review* le conduisit à assortir sa lettre d'un post-scriptum. « Un ami m'ayant procuré le texte anglais, que vous avez rendu en français dans votre journal, j'ai vu avec surprise que vous avez mal traduit le journal anglais, non seulement pour la génération singulière du grillon ; mais aussi quelques passages de ce qu'il dit sur mes recherches. » Fraula précise alors que « This animal (we mean the female) lays her eggs in a codd or husk like that of pulse or pease » doit être traduit par « La femelle dépose ses œufs dans une cosse ou coque semblable à celle des vesces ou des pois » et non par « La femelle de cet animal pose ses œufs sur une cosse de pois ou de fèves ».

Dans le second mémoire, Fraula développait des recherches tendant à réhabiliter la langue flamande, souvent objet de mépris dans les milieux français, en montrant ses affinités avec l'anglais, l'allemand, le danois, le suédois, le norvégien. Ces dialectes de langue teutonique étaient censés renvoyer, depuis la Renaissance, à une matrice européenne, voire à une langue primitive. Fraula dressait donc une table analogique faisant valoir que, dans toutes les langues du monde, les mots qui désignent la demeure, la maison, dérivent du mot hébreu *hets* (arbre) : « [Cette] table (...), écrit l'académicien, nous montrera la marche du langage à l'égard de la nomenclature du nom des demeures, et de la propagation de ce nom aux différentes espèces des demeures : je crois qu'elle prouvera 1° que du nom hébreu *hets* arbre<sup>8</sup>, sont venus tous les autres<sup>9</sup>. »

Fraula ne fut pas davantage satisfait du compte rendu donné par le journal anglais, tel que traduit par le périodique liégeois, à propos de ses recherches linguistiques. On y lisait que celles-ci « ont été (...) aussi pénibles que peu favorables à ses vues<sup>10</sup> ». Mais le même recours à l'original anglais faisait apparaître un tout autre jugement. Le reviewer avait écrit que ses recherches « have been, as it would seem, laborious and not unsuccessful », c'est-à-dire qu'elles « ont été, comme il paraît, laborieuses

---

<sup>8</sup> « Le premier abri qu'eut l'homme, même dans le paradis terrestre ; fut l'ombre d'un arbre, tous les autres abris, qu'il se procura dans la suite, ne furent que des substitutions faites à celui-ci. 2° que pour des nouvelles demeures on n'a pas inventé de noms nouveaux. 3° que le nom de la plus petite demeure passe à la plus grande indifféremment ; de la hutte faite de branches par exemple, à la ville. 4° que les habillements et ustensiles, n'ont été considérés que comme des demeures et en ont les noms dans la même forme que les habitations. »

<sup>9</sup> *Mémoires de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, Tome III, *op. cit.*, p. 280-281.

<sup>10</sup> Assertion que Fraula s'emploie à réfuter : « J'avais bien senti que m'arrêtant aux noms les plus faciles, et à ceux qui ne diffèrent encore que peu de ceux-ci, j'aurais pu réunir un plus grand nombre d'opinions en faveur de mon ouvrage, mais comme je l'ai dit dans mon Mémoire, page 340, j'avais cru que ce serait une duperie de ne présenter que des roses sans laisser voir les épines. » Il poursuit en expliquant certaines liaisons qui semblent incertaines au journaliste anglais.

et non sans succès ». Par ailleurs, au sujet de la famille linguistique formée par le mot hébreu *hets*, la *Monthly Review* avait écrit : « new names were not invented for new dwellings », c'est-à-dire, suivant Fraula, que « de nouveaux noms ne furent pas inventés pour de nouvelles demeures ». Il était donc incorrect de traduire, comme l'avait fait le journal liégeois : « on inventa des nouveaux noms pour des nouvelles demeures ».

« Je veux croire, conclut Fraula, que c'est sans malice de votre part que ces différents passages anglais sont corrompus dans votre journal, quoiqu'il soit bien remarquable qu'ils le soient tous à mon désavantage. » Accusation à laquelle l'*Esprit des journaux* tint à répliquer subtilement : « Nous devons des excuses à M. le comte de Fraula, pour les fautes qui se sont glissées dans la traduction de l'extrait du *Monthly Review*. En publiant la lettre du savant académicien, nous réparons, autant qu'il est en notre pouvoir, les contresens du traducteur à qui l'on avait confié une partie du travail pour quelques mois seulement. La mort inattendue de l'homme de lettres estimable, chargé depuis plusieurs années des traductions anglaises et italiennes, a causé quelques dérangements dans deux ou trois volumes du journal ; mais nous pouvons assurer nos lecteurs que rien n'a été négligé ensuite pour rendre l'ouvrage digne des suffrages dont on a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour. »

L'explication ainsi fournie a le mérite de la rareté, étant donné le manque d'information dont nous disposons sur le fonctionnement interne de la publication. Le rédacteur ripostant avec tant de courtoisie à l'auteur indigné savait-il qu'en rédigeant cette réponse motivée par une rétroversion malheureuse il ouvrait une perspective encore peu explorée sur la confection rédactionnelle de l'*Esprit des journaux* ?